

**Réunion du 25 février 2016 en Mairie sur le devenir du
Conservatoire de la rue du Docteur Soubise**

Participants :

Pour la Mairie : Christian Bigret, 1^{er} Maire adjoint aux Affaires générales, aux Travaux, au Commerce et à l'Artisanat.

Pour l'Association Conservatoire Soubise : Elias Abou Mansour, Daniel Marteau

L'Association situe le pourquoi de la demande d'entretien de ce jour :

Après la visite en mairie du 18 décembre 2014, l'Association Conservatoire Soubise souhaitait savoir si les positions annoncées à l'époque par monsieur le Maire avaient évolué.

Monsieur Bigret rappelle quelques données :

La remise complète aux normes du bâtiment a été chiffrée (pour niveau accueil du public) à 1,0 M€ avec un amortissement étalé sur 5 à 7 ans, ou autres durées selon la nomenclature des travaux qui pourraient être effectués.

Le coût d'exploitation est estimé à 200 000 €/ an.

Monsieur Bigret, en termes de perspectives pour le bâtiment du Conservatoire de la rue du Docteur Soubise, indique que:

Ce quartier pavillonnaire le restera.

Il est totalement exclu qu'il puisse y avoir un immeuble à cet endroit.

Il n'y a aujourd'hui aucune idée définie ni étude en cours sur le devenir de ce bâtiment.

Il existe actuellement des besoins dans la ville pour une utilisation de tout ou partie de ce bâtiment.

Une utilisation qui pourrait être intéressante à développer serait l'implantation par exemple d'une pépinière d'entreprise dans une partie du bâtiment, mais ceci n'est qu'une idée.

Le bâtiment serait de toute façon conservé mais adapté aux activités qui y seraient implantées.

Il indique qu'il serait envisageable de louer une partie du bâtiment, les recettes correspondantes pouvant servir à équilibrer les charges de rénovation et de fonctionnement.

Il est convenu que si la mairie souhaite entamer une réflexion sur le devenir du bâtiment, l' Association Conservatoire Soubise sera informée et impliquée dans cette réflexion.

Compte rendu validé par :

Le Maire adjoint : Christian Bigret

L' Association Conservatoire Soubise : Elias Abou Mansour, Daniel Marteau